

HABILITATION SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DE NIVEAU 2 (SSIAP 2) DIPLOME DE CHEF D'ÉQUIPE Certification RS5642

OBJECTIFS

Former des chefs d'équipe de sécurité incendie habilités SSIAP 2 intervenant dans des établissements recevant du public, conformément à la réglementation en vigueur et à l'arrêté du 2 mai 2005.
Validation examen final SSIAP 2.

CONTENU

Rôles et missions du chef d'équipe = 40 heures

- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe

Manipulation des systèmes de sécurité incendie = 10 heures

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie = 4 heures

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

Chef du poste central de sécurité en situation de crise = 16 heures

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

* Justifier de la qualification d'Agent de Sécurité Incendie SSIAP 1 (et/ou recyclage en vigueur) • Avoir exercé pendant au moins un an la fonction d'Agent de Sécurité Incendie dans un établissement recevant du public (ERP), un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme : - AFPS ou PSC 1, de moins de 2 ans - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité
- Aptitudes physiques et psychologiques confirmées par contrôle médical obligatoire, datant de moins de 3 mois le jour de l'examen final
- Casier Judiciaire n°2 vierge

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel

VALIDATION

Validation délivrée par le service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours

+ d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/>

SERVICE VALIDEUR

Service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours

TARIF

1 350€ (coût maximum de la formation).

Nous consulter pour un parcours



DURÉE INDICATIVE

70 heures + 7 heures d'examen
(durée ajustable selon votre situation : consultez nous).

DATES DE SESSION(S)

Nous consulter

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
Lycée Marius Bouvier
60 route de Lamastre
07300 **TOURNON-SUR-RHÔNE**

CONTACT

04 75 82 37 90
karol.liversain@greta-0726.fr

MODALITÉS DE FINANCEMENT

CPF
CPF de transition
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région,
sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences
ProA

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Agent/e de sécurité
Agent/e de sûreté ferroviaire

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour
étudier les conditions d'accès à la formation.



INDICATEURS 2023

Taux de réussite
100% de réussite pour l'ensemble
des formations prévention-sécurité

Taux de satisfaction
89% de satisfaction

Taux de retour à l'emploi
98% de retour à l'emploi à 6 mois

MAJ le 25/04/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE -
PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS